

Lettre aux porteurs de parts du FCP « CENTIFOLIA »

Paris, le 30/05/2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts (« C » FR0007076930/ « D » FR0000988792 / I « FR0013176211 » / « N » FR0013294253/ « ND » FR0013297918) du fonds commun de placement de droit français CENTIFOLIA (ci-après le « FCP »), géré par la société de gestion DNCA FINANCE et nous vous remercions de votre fidélité.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion a décidé de procéder à l'aménagement des frais du FCP en introduisant une commission de surperformance qui sera appliquée à l'ensemble des parts du FCP (à l'exception de la part S) dans le cas où le FCP atteindrait ou dépasserait son objectif de gestion.

Par ailleurs, il a également été décidé d'intégrer une nouvelle section de frais, les « frais de fonctionnement et autres services » en contrepartie de la suppression de la commission de mouvement revenant à la société de gestion conformément à la réglementation applicable au FCP.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur les méthodes de sélection d'instruments financiers mises en œuvre et n'entraînent pas de modification du niveau de l'échelle de risque ni du profil de rendement/risque du FCP.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération entrera en vigueur le 3 juillet prochain.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 30/06/2023. Au-delà de cette date, le FCP ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque : NON

Augmentation du profil de rendement/risque : NON

Augmentation des frais : OUI

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non Significatif¹



¹Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Il n'y aura pas d'impacts fiscaux au regard de la présente opération.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

FRAIS			
	Avant	Après	
Frais de fonctionnement et autres services	Néant	Taux (sur l'actif net du FCP) : 0,10% TTC taux maximum	
Commission de mouvement	Définition : Les commissions de mouvement La société de gestion et le dépositaire en bénéficient. C'est une commission partagée Prélèvement sur chaque transaction : Société de gestion : Actions, 0,20% TTC Dépositaire : Actions, obligations convertibles, bons de souscription : Euroclear : 0,02 % TTC max min 20 € Autres pays 0,02 % TTC max min 40€ Obligations répondues en net : Forfait France : 24€ TTC Forfait Etranger : 48€ TTC Marché à terme Eurnex/Monep Options 0,40% TTC max minimum 7 € Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum	Définition : Les commissions de mouvement Ces commissions sont facturées à l'OPCVM sur le montant de chaque transaction. Elles sont entièrement perçues par le dépositaire de l'OPCVM Prélèvement sur chaque transaction : Dépositaire : Actions, obligations convertibles, warrants, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max min 20 € Autres pays 0,025 % TTC max min 40€ Obligations répondues en net : Forfait France : 24€ TTC Forfait Etranger : 48€ TTC Marché à terme Eurnex/Monep Options 0,40% TTC max minimum 7 € Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum	
Commission de surperformance	Néant	Part C, D, N, ND et I : Taux (sur l'actif net du FCP) : 20% de la performance positive nette de frais au-delà du CAC 40 calculé dividendes réinvestis	

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Si cette opération ne vous convient pas, nous vous rappelons que vous disposez de la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts du FCP CENTIFOLIA à tout moment et jusqu'à l'issue de l'opération, sous réserve de la période de sortie sans frais.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de votre distributeur.

Les porteurs du FCP CENTIFOLIA sont invités à lire attentivement la documentation du fonds (prospectus, DIC PRIIPS, rapports périodiques) mis gratuitement à leur disposition au siège social de la société de gestion (DNCA Finance 19, Place Vendôme 75001 Paris) et disponibles sur le site internet de la société de gestion www.dnca-investments.com.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

DNCA FINANCE